

Formation Initiale d'Arbitre

Formation les samedis 27 Novembre, 4, et 11 Décembre 2021 de 8 h 30 à 17 h au district de football à Ploufragan
Examen : le dimanche 12 Décembre 2021 de 8 h 30 à 12 h au district de football à Ploufragan

• RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT :

NOM : Prénom :

CLUB :

Licencié(e) ? OUI NON Numéro de licence FFF :

Né le :/...../..... à :

Adresse complète :

.....

Code postal : Ville :

.....

Téléphone : Mail (obligatoire) :

.....

Représenterez-vous un club après votre examen ? OUI NON

Si oui, lequel ? District d'appartenance du club ?

Collez ici
votre photo

• DROIT A L'IMAGE :

Pour une personne majeure :

Je soussigné(e), Mme, Mr autorise/n'autorise pas (*raier la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage. Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos...) et ce sans durée limitée dans le temps.

• AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL ET DROIT A L'IMAGE POUR UN STAGIAIRE MINEUR :

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par la Ligue ou le District.

De plus, j'autorise / je n'autorise pas (*raier la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait mon enfant, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos, ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

• COÛT DE LA FORMATION :

- Frais pédagogiques : Frais pédagogiques : chèque de 65 € à l'ordre de l'IR2F Bretagne (déduction effectuée d'un bon de formation arbitre de 25€ - utilisable seulement par les licenciés FFF)
- Frais de restauration : **45 € (15 € par déjeuner)** à l'ordre du district de football des Côtes d'Armor

Les 2 chèques sont à transmettre obligatoirement avec cette fiche d'inscription.

•

- **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

- Etre âgé(e) de **+ de 13 ans** au 1^{er} janvier 2021 ;
- Retourner **avant 15 Novembre 2021-** (15 jours avant le début de la formation) ce formulaire dûment complété, accompagné :
 - d'une photocopie recto / verso de votre pièce d'identité ;
 - de la preuve de la détention d'une licence pour la saison en cours, à travers :
 - o La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF » **ou** la preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs
 - OU**
 - o Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football + Attestation de responsabilité civile
- **des règlements demandés (2 chèques) ;**
- d'une lettre d'accord du club d'appartenance.

- **INFORMATIONS DIVERSES :**

Organisation de la formation (22h de formation) :

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 de 8 h 30 à 17 h

SAMEDI 4 DECEMBRE 2021 de 8 h 30 à 17 h

SAMEDI 11 DECEMBRE 2021 de 8 h 30 à 17 h

Examen le dimanche 12 Décembre 2021

De 8 h 30 à 17 h au siège du district de football à Ploufragan

Profil du candidat :

- Les candidats couvriront leur club au regard du statut de l'arbitrage pour la saison 2021/2022 s'ils sont nés avant le 01/01/2007 mais ne permettent pas d'effacer une éventuelle infraction constatée au 01 Juin 2021 ;
- Les candidats doivent obligatoirement opter pour un club le jour de l'examen ou se présenter comme arbitre indépendant et dans ce cas devront conserver ce statut d'indépendant pendant 2 années ;
- Les arbitres désirant continuer à jouer sont soumis aux règles du statut de l'arbitrage (Règlements LBF - Annexe 3 - Article 6). Ils pourront conserver ce statut d'arbitre joueur pendant une durée maximale de 2 saisons (comprenant celle où il passe l'examen). Ils devront arbitrer le minimum de rencontres prévues par le statut de l'arbitrage.

Renseignements / informations :

Contacteur Sylvie JOSSET au 02 96 76 10 10 ou arbitres@foot22.fff.fr

Dossier à retourner complet à :

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR, 3 Allée du haut champ, BP8, 22440 PLOUFRAGAN

➤ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

Date :

Signature :